

États-Unis. Le sénateur ne voit qu'une objection au projet de loi: il craint qu'on ne puisse mettre sur pied une milice efficace, puisque le temps prévu pour les exercices—de huit à seize jours—ne suffit pas. Voilà pourquoi il estime qu'il faudrait encourager le volontariat. C'est aux autorités militaires qu'il incombe de déterminer le montant à consacrer aux différentes fortifications. Il ne convient pas que nous nous opposions à la mesure, sous prétexte qu'on n'accorde pas une certaine somme à chacune de nos localités. Seules les autorités militaires décideront où construire les fortifications qui présenteront le plus d'avantages. Montréal est un centre important et tous reconnaissent qu'il en coûtera très cher pour fortifier cette ville. Le sénateur espère qu'on n'oubliera pas qu'il est très important de défendre la péninsule de l'Ouest. On a dit que Montréal était le cœur du pays et si l'ennemi s'emparait, le Canada serait divisé en deux. L'Ouest alors n'aurait plus beaucoup de valeur. Que ce soit vrai ou faux, chacun reconnaît que si l'ennemi s'empare de l'Ouest il coupe les approvisionnements; Montréal, du point de vue militaire, serait placé dans une position désespérée. Le sénateur McCully a dit que les dépenses du pays avaient beaucoup augmenté et il a paru en rejeter la responsabilité sur le gouvernement. Mais avait-il raison? La loi impériale a forcé le gouvernement à prendre des mesures exigeant des dépenses considérables en vue de la construction du chemin de fer Intercolonial. Il s'élève à plus des deux tiers des crédits votés au cours de la session actuelle. La mesure a été inscrite dans la loi impériale parce que les représentants des provinces maritimes l'ont exigé. Le sénateur McCully dit que les provinces Maritimes ont insisté pour la construction du chemin de fer Intercolonial, car sans cela jamais on aurait pu forcer la Nouvelle-Écosse à adhérer à la Confédération. Si les fortes dépenses pour la construction du chemin de fer nous ont été imposées par nos amis des Maritimes, il n'est guère juste de leur part de nous reprocher cette dépense. Si les sénateurs des Maritimes pensent qu'on peut se dispenser de faire des travaux coûteux, il est certain qu'ils peuvent annuler cette entente, mais l'orateur est d'avis qu'ils n'ont pas l'intention de le faire et ils ne devraient donc pas reprocher au gouvernement d'accabler le pays de dépenses qu'il n'a pas le choix d'accepter ou de refuser.

L'orateur ne retiendra pas l'attention du Sénat plus longtemps, mais il serait reconnaissant au ministre des Postes si ce dernier voulait expliquer l'utilité d'encourager les vo-

lontaires comme on le précise dans le projet de loi.

L'honorable M. Wark dit que même si les mesures entraînent de fortes dépenses, compte tenu des ressources du Dominion, il ne pense cependant pas que les dépenses relatives à la défense du pays sont trop élevées. Le sénateur ne pense pas que les dépenses dépassent nos besoins à l'heure actuelle et ce n'est sûrement pas plus que ce que la population du Royaume-Uni a le droit d'attendre de nous. Jusqu'ici, la mère-patrie nous a protégés mais nous avons maintenant dépassé cette étape. Il considère que le Dominion fait partie de l'Empire et c'est une grave erreur de vouloir le séparer de la mère-patrie. Le Canada n'a pas les moyens de se séparer, car un pays a besoin de l'autre et vice versa. Tous les hommes d'État de Grande-Bretagne jugent qu'en cas de guerre toutes les colonies doivent leur prêter secours, fournir du charbon pour leurs bateaux-vapeur, car les navires sont utiles dans la mesure où on peut les approvisionner en combustibles. Un grand nombre de personnes disent que les États-Unis, en cas de guerre, pourraient choisir le terrain des hostilités comme l'Angleterre et la France l'ont fait au cours de la campagne de Russie. Nous savons que les États-Unis doivent avoir une puissance maritime aussi forte que celle de l'Empire britannique et c'est l'une des raisons pour laquelle ils n'entreprendront pas une guerre. Le Canada n'a pas les moyens de fortifier toutes ses frontières, mais comme nous avons fortifié certains postes-clé nos voisins seront convaincus, en cas de guerre, qu'ils ne peuvent entrer en possession d'aucun point important du Dominion. Les États-Unis savent qu'ils doivent naviguer sur toutes les mers pour leur commerce et comme tous les transatlantiques partant de New York ont des propriétaires européens, ils se transformeraient tous en peu de temps en bateaux corsaires. Si le commerce américain est tant affecté par quelques bateaux corsaires des États du Sud il serait frappé beaucoup plus durement par la flotte britannique. Ces raisons contribueront énormément à empêcher que ces deux pays se fassent la guerre. L'orateur espère que nous défendrons notre pays étape par étape, d'abord en organisant la milice puis en érigeant des fortifications. Il préférerait aussi que l'argent destiné à la construction des fortifications soit employé pour élargir nos canaux, puisque ce serait la meilleure façon de nous protéger en cas d'une guerre avec les États-Unis car la population d'une partie des États de l'Ouest dépendrait